





Cap ou pas cap... d'oser la CAA dans le polyhandicap?

Donner à chaque personne le pouvoir de s'exprimer!







AVANT-PROPOS





Dans les Hauts-de-France, la CAA avance.

• Politiques, professionnels, familles et personnes concernées travaillent ensemble.



• Objectif : le droit de communiquer, participer et décider.



L'ARP s'engage.

- La CAA n'est pas qu'un outil.
- CAA veut dire communication alternative améliorée



- La CAA est une autre façon de communiquer (gestes, images, outils) pour permettre à chacun d'exprimer ses besoins, ses idées et ses choix.
- C'est une façon de travailler et de coopérer avec les proches et les pairs.

Un colloque est organisé le 29 janvier 2026 à Loos avec le CREAI.

• Pour donner la parole aux personnes,



Rassembler familles, institutions et professionnels,



Expliquer la CAA dans le polyhandicap.



Une journée pour oser, essayer, apprendre et avancer ensemble.



PROGRAMME





On se retrouve autour d'un café.

9h30 – Discussion ensemble



Institutions, familles et personnes concernées prennent la parole :

- Joël Decat Président de l'ARP
- Aurélie Cassarin-Grand CREAI Hauts-de-France
- Céline Poulet Comité interministériel du handicap
- Un représentant de l'ARS

9h45 – Comprendre la CAA avec des images



Dominique Crunelle – Orthophoniste et docteur en sciences de l'éducation

Temps d'échange



10h30 – La CAA dans le polyhandicap : de la théorie à la pratique

- Dominique Juzeau Médecin de santé publique
- Marie-France Leman Maman d'un enfant polyhandicapé, co-auteure d'une recommandation
- Un professionnel du médico-social

Temps d'échange



11h15 - 11h30 - Pause







PROGRAMME



11h30 - Réseau régional CAA et coopération

- Présentation du réseau CAA Hauts-de-France
- Témoignages de professionnels, familles et personnes concernées



12h30 – Pause déjeuner (cocktail déjeunatoire)



14h00 - 15h30 - Ateliers au choix (un atelier par participant)



La CAA toute la vie

Guillemette HESSEL-BALLEYGUIER, Coordinatrice des référents CAA Hauts de France

Communication et autodétermination



Camille Detrivière – Conseillère technique, CREAI Hauts-de-France Pauline Boutteau – Intervenante pair



Au-delà des outils : la CAA relationnelle



Dominique Crunelle – Orthophoniste et docteur en sciences de l'éducation Emmanuelle Savary – CESAP (sous réserve de confirmation)

15h30 - Faire sens ensemble

- Retours des ateliers
- Réflexion avec Pierre Ancet Philosophe, Inserm



16h30 - Clôture



Mot de clôture par Joël Decat - Président de l'ARP







INFORMATIONS PRATIQUES



Lieu

351 Rue Ambroise Paré, 59120 Loos Un plan d'accès est disponible.



Comment venir?

Métro ligne 1 (jaune) → direction CHU Eurasanté Descendre au terminus CHU Eurasanté Puis marcher environ 10 minutes



X

Repas

Un cocktail déjeunatoire est prévu pour le déjeuner.



Accessibilité des bâtiments

Le lieu est adapté aux personnes en situation de handicap : Parkings avec places réservées Chemins bien indiqués Portes adaptées



Accessibilité des salles

Ascenseurs

Rampes

Bandes au sol pour signaler la première marche des escaliers

Accessibilité de la communication

Le colloque s'engage pour que la communication soit accessible.

← Sur demande, avant J-15, à :

Aurélie Cassarin-Grand – Macassarin-grand@creaihdf.org



Peuvent être mis à disposition :

Pictogrammes et tableaux de CAA Interprétariat LSF (selon disponibilité)



Boucle magnétique

Une salle calme est prévue pour celles et ceux qui en ont besoin.



Contacts

Pour toute question : Coralie Savary 03 20 17 03 03







INSCRIPTIONS







90 €: Contribuants/adhérents au CREAI ou à l'ARP Hauts-de-France

120 €: Non contribuants au CREAI ou à l'ARP Hauts-de-France

25€: Personnes concernées - Familles - Etudiants (justificatif obligatoire)

INSCRIPTION ET REGLEMENT



Inscription en ligne via HelloAsso jusqu'au 15 janvier 2026.

Règlements possibles :

- par carte bancaire en ligne
- par chèque ou virement bancaire (la réception de votre paiement valide définitivement votre inscription)

La facture sera transmise après le colloque.

Financement OPCO: Le financement OPCO est en attente de validation.



CONDITIONS D'ANNULATION

Toute inscription annulée au-delà du 21 janvier 2026 sera facturée et due en totalité.







LA FORMATION



Objectifs du colloque

- Améliorer les pratiques autour de la CAA (avec images, objets, technologies).
- Mettre en pratique les recommandations dans les établissements et services.
- Renforcer la coopération entre professionnels, familles et personnes concernées.
- Soutenir l'autodétermination des personnes grâce à une communication adaptée.
- Donner des outils aux équipes pour sensibiliser, partager des expériences et construire un plan d'action.

Compétences après le colloque

Les participants sauront :

- Identifier les besoins de communication des personnes polyhandicapées.
- Choisir les bons outils de CAA (images, pictos, objets, tablettes).
- Sensibiliser leurs équipes ou partenaires à la CAA.
- Co-construire, avec la famille et la personne, des environnements de communication adaptés.
- Mettre en réseau les ressources locales (pairs, professionnels, sanitaire, médico-social).
- Évaluer et améliorer leurs pratiques à partir des retours et ateliers.

Intervenants



- Universitaires
- Professionnels du social et médico-social
- Aidants
- Personnes concernées

}{\

Public concerné

Directeurs, cadres et professionnels du sanitaire, médico-social et social Mais aussi proches, aidants, usagers, étudiants, retraités...



Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire.

Méthodes pédagogiques



- Apports théoriques (supports, présentations, vidéos).
- Partage d'expériences innovantes.
- Échanges et retours entre participants.



Évaluation

Bilan à chaud avec les participants et les intervenants.